

COMMUNIQUE DE PRESSE

Communication du Collège communal lors du Conseil communal du lundi 2 octobre 2017

Contact : L.Comminette laurence.comminette@liege.be
GSM : 0474/940.149.

Mesdames, Messieurs les journalistes,

Caméras déplaçables

La législation en matière d'utilisation de caméras fixes ou déplaçables prévoit une information à destination du Conseil.

Dans ce cadre et conformément à la Loi, le Collège propose au Conseil communal de rendre un avis positif quant à l'utilisation de caméras déplaçables.

Ces caméras viendront renforcer le réseau des 155 caméras fixes (dont 3 du TEC) qui maillent le territoire communal.

Souhaitant gagner en flexibilité dans les réponses à apporter à certains phénomènes urbains ou lors d'événements ponctuels, la Police de Liège a voulu s'équiper de caméras déplaçables (les caméras mobiles concernent uniquement celles qui sont embarquées à bord des véhicules).

2 caméras acquises en 2016 sont déjà actives au sein de la zone et 3 caméras supplémentaires vont arriver dans les prochaines semaines.

Ce dispositif de caméras déplaçables est utilisé pour répondre aux objectifs du plan zonal de sécurité et de ses plans d'action en matière de sécurité (Ardentes, 15 Août), de mobilité et de propreté.

Il s'agira d'un apport précieux dans le cadre des actions de répression des dépôts clandestins dont le Collège fait une priorité.

Local Voices : programme de contre discours en ligne

Le Collège propose au Conseil d'adopter la convention entre la Ville de Liège et le Forum Européen pour la Sécurité Urbaine visant à élaborer, au niveau local, un message de contre discours face aux extrémismes qui s'expriment sur le Net.

Le projet « Local voices » Stratégies locales de communication pour prévenir l'extrémisme, cofinancé par le US State Department, a pour but de mobiliser les autorités locales et la société civile afin de développer des campagnes de contre-discours locales en ligne.

Le projet s'appuiera sur des échanges européens, des formations et le soutien d'experts du contre-discours et des outils de communication.

Ce programme vise les objectifs suivants :

- Proposer des contre-discours à toute forme de propagande extrémiste, notamment en réaffirmant les valeurs d'inclusion, de démocratie et de cohésion sociale soutenues par les villes membres de l'Efus.
- Répondre au besoin de cohérence et de qualité dans la communication des autorités locales envers le public afin de créer des campagnes contre l'extrémisme violent qui atteignent les groupes cibles.
- Renforcer les capacités de la société civile et favoriser la participation de la communauté, notamment des jeunes, à la lutte contre l'extrémisme violent en faisant entendre la voix de ses membres.
- Favoriser les échanges sur ce thème entre les autorités locales européennes et des représentants de la société civile et produire des recommandations communes.

Dans ce cadre, la Ville de Liège bénéficiera d'une subvention de 3.000 € pour réaliser son projet. Celui-ci s'étendra sur 18 mois.